

UFR	STAPS
MENTION	Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS
Intitulé parcours-type (PT) :	Organisation sociale du sport
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Sciences et techniques des activités physiques et sportives — STAPS : PARCOURS : Organisation Sociale du Sport STAPS : management du sport - parcours : Management des Evénements et des Loisirs Sportifs - Conduite de projets (MELS-CP) Master 1 HISTOIRE Master 1 SOCIOLOGIE Master 1 SCIENCE POLITIQUE
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Bonnes connaissances dans les disciplines des Sciences Sociales
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr) Précisions : Les candidats joindront le relevé de notes de l'année de Master (ou, à défaut pour les candidats actuellement en M1, les relevés de notes du 1er semestre).

	<p>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les candidats ayant déjà validé un M1, maîtrise ou diplôme équivalent : un résumé du mémoire (1 page de 300 à 500 mots)- Concernant votre projet en M2 : votre pré-projet de recherche (une à page maximum).
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master